Procédures applicables entre :

Cotutelle – codirection

Cotutelle	Codirection
1-Principes Généraux	
Références réglementaires :	Références réglementaires :
 Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national du doctorat Textes du pays partenaire Charte des thèses de l'Université de Lyon 	Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national du doctorat
Un établissement d'enseignement supérieur français habilité à délivrer le doctorat peut conclure une convention de cotutelle avec un établissement à l'étranger également habilité à délivrer le doctorat.	Un partenariat entre un établissement français et un établissement étranger ou 2 établissements français.
La convention fixe les modalités de la cotutelle.	La convention fixe les modalités de la codirection (ou d'accueil).
2-Conditions:	
Le doctorant doit être en début de thèse (1 ^{ère} année). En aucun cas le doctorant ne doit être prêt à soutenir sa thèse.	❖ Au début ou en cours de thèse
 Deux directeurs de thèse Deux inscriptions avec une mobilité entre la France et un pays à 	 Deux directeurs de thèse Une seule inscription avec une mobilité libre entre les 2

Marie-Josée BERLANDI – SERVICE DE LA RECHERCHE – septembre 2016 Université Jean Moulin Lyon 3

	l'étranger	établissements
*	Droits d'inscription versés dans un seul établissement, exonération dans l'autre	 Droits d'inscription versés dans l'établissement principal
*	Une seule soutenance	Une seule soutenance
*	Deux diplômes (ou un diplôme conjoint)	Un seul diplôme
3- Co	nstitution du dossier :	
* * * * * * *	une lettre de motivation du doctorant où il indique la(les) raison(s) pour la(les)quelle(s) il demande la cotutelle, la copie du projet de thèse du doctorant, le CV du doctorant avec photo d'identité, une lettre d'acceptation et un avis circonstancié des deux directeurs de thèse, les CV synthétiques du co-directeur de thèse français et du co-directeur de thèse étranger, une présentation de l'Université étrangère (environ 2 pages), le projet de convention de cotutelle de thèse dûment rempli (rédigé par le service d'une des 2 universités)	 Pas de dépôt de pièces le projet de convention de codirection de thèse dûment rempli (rédigé par le service de l'université principale)
4-Au	torisation de la cotutelle / codirection :	
*	Examen du dossier par le directeur du centre de recherche et le directeur de l'école doctorale Si avis favorables, la convention est portée à l'approbation de la commission Recherche de l'Université	

Marie-Josée BERLANDI – SERVICE DE LA RECHERCHE – septembre 2016 Université Jean Moulin Lyon 3

5-Eléments et signature de la convention :	
Elle prévoit obligatoirement :	Elle prévoit obligatoirement :
Le sujet de la thèse	Le sujet de la thèse
Les périodes de mobilité (équilibre de séjour dans les 2 pays)	Les périodes de mobilité (libres)
 L'établissement où sont versés les droits d'inscription 	 L'établissement où sont versés les droits d'inscription Le lieu de la soutenance
 La date et le lieu de la soutenance La langue de soutenance (un résumé « substantiel » est alors nécessaire dans l'autre langue) 	❖ Le lieu de la soutenance
Après validation par la commission Recherche , signature de la convention par les 2 établissements.	Signature de la convention par les 2 établissements.
6- Préalables obligatoires :	
Etre accepté en doctorat dans les deux établissements (conditions fixées par l'Ecole doctorale)	Etre accepté en doctorat selon les conditions fixées par l'Ecole doctorale
Se plier aux exigences de part et d'autre	Se plier aux exigences de part et d'autre
S'assurer que les directeurs et les centres de recherche ont la volonté de travailler ensemble	S'inscrire <u>chaque année</u> dans l'établissement principal
S'inscrire <u>chaque année</u> dans les <u>deux</u> établissements	